

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE VILLE DE LIMBOURG

LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE dans la forêt du C.P.A.S. de LIMBOURG, au lieu-dit « Pierresse », en 1 lot de 53,66 HA

Le Centre Public d'Action Sociale procédera le **jeudi 25 juin 2026 à 18H00** en son bureau sis Rue Oscar Thimus 1 à 4830 LIMBOURG à l'adjudication publique du droit précité pour un terme de 6 ans prenant cours le 01/07/2026 pour se terminer le 30/06/2032, aux clauses et conditions du cahier général des charges et du cahier spécial des charges approuvés le 01^{er} juin 2026 par le Conseil de l'Action Sociale de LIMBOURG.

FORMALITES RELATIVES AUX SOUMISSIONS

Les soumissions doivent être adressées à Madame la Présidente du C.P.A.S. de LIMBOURG.

Elles seront recommandées et déposées à la poste, au plus tard le 18 juin 2026, ou remises avant l'ouverture des soumissions, le 25 juin 2026 à 18H00.

Tout lot non adjugé à l'issue de cette adjudication publique du droit de chasse, sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions, également par soumissions cachetées lors d'une nouvelle adjudication publique qui aura lieu le jeudi 09 juillet 2026 à 18H00 au même endroit. Les soumissions devront également parvenir à Madame la Présidente du C.P.A.S. de LIMBOURG avant le début du dépouillement des soumissions pour le lot concerné.

DISPONIBILITE DU CAHIER GENERAL DES CHARGES ET DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES

Le cahier général des charges et le cahier spécial des charges peuvent être consultés dans les bureaux :

- Du C.P.A.S. de LIMBOURG, Rue Oscar Thimus 1 à 4830 LIMBOURG (087/32.13.54 – 087/32.13.50) ;
- Au Département de la Nature et des Forêts – Cantonnement de VERVIERS, rue de Dinant 11 à 4800 VERVIERS (087/29.34.80).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LOT

Pour visiter le lot, s'adresser à Monsieur Hubert JACQUEMIN, Agent de triage chargé de la surveillance (0477/78.12.46).

Pour le C.P.A.S.,

La Directrice générale,

P. ROMBACH



La Présidente,

J. HERCOT